

Revue de la régulation

Capitalisme, institutions, pouvoirs

Cession de droits d'auteur à titre non exclusif et gracieux

Entre les soussignés :

Madame/Monsieur

demeurant

ci-après dénommé(e) l'« Auteur(rice) », d'une part

et

l'association de loi 1901 **Recherche & Régulation**, c/o CREG (bureau 438), Université Grenoble Alpes (Faculté de sciences économiques), 1241, rue des Résidences, CS40700, F-38058 Grenoble cedex 9,

représentée par le rédacteur en chef du Périodique, Monsieur Matthieu MONTALBAN,

par délégation de signature du président de l'association Recherche & Régulation, Monsieur Robert BOYER,

ci-après dénommée la « Revue », d'autre part.

Préambule

Le présent contrat est basé sur le **modèle A1** – Contrat de cession de droits d'auteur sur une contribution dans un périodique, mis en ligne le 20 juillet 2020 sur le site **Ouvrir la science**. La réalisation de ce modèle associe le réseau Médecin des métiers de l'édition scientifique publique, le groupe « Édition scientifique ouverte » du Comité pour la Science ouverte (CoSO) et l'Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aedres).

La Revue édite un périodique intitulé *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, sous le numéro ISSN 1957-7796, ci-après dénommé le « Périodique », dont elle a confié la diffusion et la commercialisation en **Open Access Freemium** sous la licence internationale **CC-BY-NC-ND 4.0**, à la plateforme de diffusion numérique en accès ouvert **OpenEdition Journals**, portée par l'Unité d'appui et de recherche (USR 2004) OpenEdition Center.

L'Auteur(rice) a proposé un article provisoirement intitulé :

(ci-après dénommé la « Contribution ») à la Revue pour sa publication dans le numéro du Périodique. Cette Contribution a été rédigée avec Prénom Nom, coauteur(e)s :

Revue de la régulation

Capitalisme, institutions, pouvoirs

Définitions

Archive ouverte : répertoire ou entrepôt documentaire à but non lucratif, accessible librement par voie électronique sans inscription préalable, garantissant un accès aux documents et données qui relèvent de l'information scientifique et technique à la fois libre, gratuit et pérenne (préservation de longue durée).

Open Access Freemium : « Politique d'accès des publications dont les textes au format HTML sont en libre accès et dont les formats détachables sont réservés aux usagers des institutions abonnées à OpenEdition Freemium, ou peuvent être acquis sur la librairie électronique d'Open Edition. » (Conditions générales de diffusion commerciale d'OpenEdition Journals, p. 3).

Licence CC-BY-NC-ND 4.0 : licence internationale d'attribution autorisant un tiers à reproduire et partager un document, sous réserve d'en créditer l'Auteur(rice) et de renvoyer vers sa publication, de ne pas modifier le document et de ne pas en faire une exploitation commerciale (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>).

PDF éditeur : version finale du manuscrit acceptée pour publication, éditée et mise en page. Elle correspond au tiré-à-part de la Contribution publiée dans le Périodique.

Version finale du manuscrit acceptée pour publication : version du manuscrit validée scientifiquement par le Comité de rédaction du Périodique, préalablement à sa mise au point et mise en forme sur le plan éditorial.

Art. 1 – Objet du contrat

L'Auteur(rice) cède à la Revue, à titre non exclusif et gracieux, les droits d'auteur relatifs à l'exploitation de sa Contribution par diffusion en ligne, en toutes langues et dans le monde entier.

Art. 2 – Identification des droits cédés

L'Auteur(rice) cède à la Revue le droit de **reproduire**, de **représenter** et d'**adapter** sa Contribution incluant :

- le droit de **reproduire** la Contribution, dans le Périodique ou séparément, sous forme de fichiers imprimés, sur tous supports analogiques et tous supports électroniques, opto-numériques ou magnétiques actuels ou futurs, par voie d'imprimerie, y compris en pré- et post-publication, par micro-reproduction et par photocopie, et sous forme de fichiers électroniques, en tous formats existants ou à venir tels que HTML, XML, PDF, ePub, MobiPocket, sur tous supports d'enregistrements numériques actuels ou futurs tels que serveurs Internet, clés USB, disques durs, cartes mémoires, tablettes, ordinateurs, liseuses, téléphones portables, papier électronique ou e-paper, permettant de stocker de manière transitoire ou permanente des données numériques ;
- le droit de **traduire** tout ou partie de la Contribution, incluant les métadonnées, en toutes

Revue de la régulation

Capitalisme, institutions, pouvoirs

langues, et de **reproduire** ces traductions sur tous les supports indiqués à l’alinéa précédent ;

- le droit d’**adapter** la Contribution ainsi que ses traductions sous forme d’œuvre multimédia ou de l’incorporer à une œuvre multimédia, de la reproduire sur tous supports et de la représenter par tous procédés indiqués ci-dessus ;
- le droit de **représenter** la Contribution, dans le Périodique ou séparément, ainsi que ses traductions, par tous procédés actuels ou futurs de communication au public, de télécommunication (diffusion radiophonique, télévisuelle ou médias à la demande par voie hertzienne, par câble ou par satellite,) à l’**exception de toute adaptation audiovisuelle**, et par tous procédés actuels ou futurs de **représentation numérique**, par communication au public en ligne, **sous forme gratuite ou payante sur abonnement**, notamment par Internet et par les réseaux de toutes personnes morales de droit public ou privé telles qu’entreprises, bibliothèques, établissements d’enseignement et de recherche, en vue de la consultation de la Contribution en ligne et de son téléchargement par le biais d’une connexion informatique distante ou locale, notamment sur www.openedition.org.

L’Auteur(rice) autorise également la Revue à diffuser sa Contribution en accès libre sous la Licence internationale CC-BY-NC-ND 4.0, pour tous les modes et supports d’exploitation mentionnés ci-dessus (voir Définitions pour le détail des conditions d’utilisation).

Conformément à article L. 123.6 du Code de l’éducation sur la mission de diffusion des connaissances et des résultats de la recherche dans laquelle s’inscrit la publication de la Contribution, et à l’article L. 122-7 du Code de la propriété intellectuelle, l’Auteur(rice) accepte expressément de céder à la Revue ces droits à titre gracieux.

Ces droits sont cédés à la Revue pour exploitation dans le monde entier, pour la durée de la propriété littéraire et artistique d’après le droit français et étranger et les conventions internationales en cours et futures, y compris les éventuelles prorogations qui pourraient être apportées à cette durée et par tous procédés actuels ou futurs.

La Revue pourra exercer ces droits elle-même ou par voie de cession à des tiers. La cession étant faite à titre non exclusif, l’Auteur(rice) pourra, pour sa part, publier ultérieurement sa Contribution chez un autre éditeur, à condition, toutefois, de mentionner la référence bibliographique complète de la première publication dans le numéro _____ de la *Revue de la régulation*.

Art. 3 – Obligations de l’Auteur(rice)

L’Auteur(rice) garantit que :

- cette Contribution est **originale**, qu’elle n’est ni en cours d’évaluation ni n’a fait l’objet d’une publication dans un autre périodique ;
- cette Contribution ne contient rien qui tombe sous le coup des lois et de nature à engager la responsabilité de la Revue, et garantit à la Revue la jouissance entière des droits cédés contre tous troubles, revendications et évictions quelconques ;
- conformément au Code de la propriété intellectuelle, Il/Elle dispose des **autorisations**

Revue de la régulation

Capitalisme, institutions, pouvoirs

légales pour toute **reproduction** et/ou **citation** (sauf courte citation) d'extraits littéraires, de données numériques ou graphiques (notamment figures) **empruntés aux œuvres d'un tiers**, spécifiant leur utilisation selon les conditions de diffusion et de commercialisation de la Contribution en Open Access Freemium et sous licence internationale CC-BY-NC-ND 4.0. Il/Elle s'engage à les transmettre à la Revue en bonne et due forme, par écrit et dans le respect de la date de publication du Périodique ;

- les données mobilisées dans cette Contribution sont sourcées correctement.

L'Auteur(riche) s'engage à remettre à la Revue, au plus tard le _____, sa Contribution définitive et complète, soigneusement relue et mise au point selon les recommandations accessibles sur le [site du Périodique](#). L'Auteur(riche) fournira sa Contribution, d'une part, sous forme de fichiers texte (formats .doc, .docx, .odt) accompagnés des éventuels fichiers images (.tiff, .jpeg, .png) séparés et, d'autre part, sous forme d'un fichier PDF verrouillé.

Art. 4 – Obligations de La Revue

La Revue s'engage à assurer la **diffusion numérique** de la Contribution par sa publication dans le numéro _____ du Périodique, dans un délai de 6 mois à compter de la remise, par l'Auteur(riche), de la version finale du manuscrit acceptée pour publication.

la Revue garantit le processus d'évaluation scientifique de la Contribution et sa qualité éditoriale par :

- une procédure d'évaluation par les pairs en double aveugle, la réalisation de corrections orthotypographiques, la réécriture de contenus, la vérification et le pointage de la bibliographie, la structuration des contenus, le traitement iconographique, le contrôle-qualité des épreuves.

Elle s'engage à soumettre à l'Auteur une épreuve de sa contribution mise en forme pour bon à diffuser numérique.

La Revue s'engage à fournir à l'Auteur(riche), dès parution, un tiré à part électronique sous forme de PDF.

La Revue s'engage à informer l'Auteur(riche) de toute cession de sa Contribution à un tiers autre que OpenEdition Journals.

Art. 5 – Politique d'auto-archivage

Conformément à l'article L. 533-4 du Code de la recherche, issu de l'article 30 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, et considérant que l'Auteur(riche) cède ses droits à titre non exclusif à la Revue, Il/Elle dispose du droit de déposer la version finale du manuscrit acceptée pour publication de sa Contribution dans un lieu de dépôt électronique ouvert, sous la licence Creative Commons de son choix, sans délai, sous réserve du respect des dispositions dudit article.

En accord avec OpenEdition Journals, La Revue autorise l'Auteur(riche) à déposer la version PDF éditeur de sa Contribution, exclusivement dans une archive ouverte et sous la licence internatio-

Revue de la régulation

Capitalisme, institutions, pouvoirs

nale CC-BY-NC-ND 4.0, dès sa parution dans la *Revue de la régulation*, sous réserve de l'accord des éventuels co-auteurs(rices).

Dans le cadre de la valorisation de sa Contribution en dehors des archives ouvertes, notamment à travers les réseaux sociaux, réseaux sociaux académiques (ex. Academia.edu), sites web personnels et/ou institutionnels, il est recommandé à l'Auteur(rice) de renvoyer vers sa publication déposée en archive ouverte via un hyperlien.

Art. 6 – Loi applicable et règlement des litiges

Le présent contrat est soumis à la loi française. Tout différend pouvant naître à l'occasion du présent contrat sera soumis à une conciliation préalable à tout recours devant les tribunaux.

Fait à

le _____ en deux exemplaires.

Pour la Revue

Prénom Nom, fonction à préciser

L'Auteur(rice)

Prénom Nom